

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune : AURIBEAU SUR SIAGNE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21060007800013

POSTE COMPTABLE : Service de gestion comptable de Grasse

**M. 57**

**Décision modificative 2 (3)**

**Voté par nature**

BUDGET : COMMUNE (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	Sans Objet
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	31
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	37
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	47

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
<b>B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements</b>	49
<b>B3.1 - Etat des provisions constituées</b>	50
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
<b>B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis</b>	52
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
<b>B8 - Subventions versées</b>	53
<b>B9 - Etat du personnel</b>	55
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
<b>B11.1 - Liste des organismes de regroupement</b>	58
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	60
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
<b>D3 - Décisions en matière de taux</b>	62
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	63

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

## I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

			I A
<b>Informations statistiques</b>			
Population totale		Valeurs	3 268
<b>Informations fiscales (N-2)</b>			
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		Collectivité	780,50
<b>Informations financières – ratios</b>			
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population		Valeurs	742,30
2 Recettes réelles de fonctionnement / population			750,84
3 Dépenses d'équipement brut / population			1 946,05
4 Encours de dette / population (2) (3)			921,62
5 DGF / population			94,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)			52,38 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)			108,77 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement			259,18 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)			122,75 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)			1,14 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

### MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0,00%
- Investissement : 0,00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I - INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	3 261 180,56	4 383 098,57	551 638,06 A1 1 673 556,07
<b>Investissement</b>	1 356 591,34	2 022 224,24 (3)	-31 330,33 A2 634 302,57
<b>Fonctionnement</b>	1 904 589,22	2 360 874,33 (4)	582 968,39 A3 1 039 253,50

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 411 915,00	III + IV 426 618,00	B1 14 703,00
<b>Investissement</b>	I 411 915,00	III 426 618,00	B2 14 703,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	1 688 259,07
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	649 005,57
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	1 039 253,50

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>411 915,00</b>
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		3 960,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		62 934,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		339 183,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		5 838,00
45811 Opération pour compte de tiers n°1		5 838,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>	<b>(III)</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	420 780,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	5 838,00
45821	Opération pour compte de tiers n°1	5 838,00
	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>	<b>(IV)</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE**

				II
				A
<b>VOTE</b>	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	
		0,00	0,00	
		+		
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	(si solde positif) 0,00	0,00
			=	
	Total de la section d'investissement (2)	0,00		0,00
<b>VOTE</b>	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	
		0,00	0,00	
		+		
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	(si déficit) 0,00	0,00
			=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	0,00		0,00
		<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>0,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						<b>II</b>
						<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	59 672,64	0,00	0,00	0,00	59 672,64
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	60 362,00	0,00	0,00	0,00	60 362,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	2 079 996,00	0,00	0,00	0,00	2 079 996,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	4 214 183,00	0,00	0,00	0,00	4 214 183,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>6 414 213,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 414 213,64</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	243 152,36	0,00	0,00	0,00	243 152,36
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>243 152,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>243 152,36</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	5 838,00	0,00	0,00	0,00	5 838,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>6 663 204,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 663 204,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	10 296,00		0,00	0,00	10 296,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>10 296,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 296,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>6 673 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 673 500,00</b>
+					
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>
=					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>6 673 500,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D’INVESTISSEMENT</b>					<b>II</b>
					<b>C1</b>

**RECETTES D’INVESTISSEMENT**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Budget de l’exercice (1) I</b>	<b>Restes à réaliser N-1 (2) II</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote de l’assemblée (3) III</b>	<b>TOTAL IV = I + II + III</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement (reçues) (sauf 138) (4)	1 055 522,00	0,00	0,00	0,00	1 055 522,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d’équipement</b>		<b>1 055 522,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 055 522,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	194 885,63	0,00	0,00	0,00	194 885,63
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	600 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d’immobilisations	3 703 500,00	0,00	0,00	0,00	3 703 500,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>4 500 385,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 500 385,63</b>
45...	Chapitres d’opérations pour le compte de tiers (9)	5 838,00	0,00	0,00	0,00	5 838,00
<b>Total des recettes réelles d’investissement</b>		<b>5 561 745,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 561 745,63</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	450 000,00		0,00	0,00	450 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	17 155,80		0,00	0,00	17 155,80
041	Opérations patrimoniales (10)	10 296,00		0,00	0,00	10 296,00
<b>Total des recettes d’ordre d’investissement</b>		<b>477 451,80</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>477 451,80</b>

<b>TOTAL</b>	<b>6 039 197,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 039 197,43</b>
+					
<b>R 001 SOLDE D’EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>634 302,57</b>
=					
<b>TOTAL DES RECETTES D’INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>6 673 500,00</b>

**Pour information :**

Il s’agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l’excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>467 155,80</b>
--	--	-------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l’exercice.  
(2) La colonne RAR n’est à renseigner qu’en l’absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.  
(3) Il s’agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.  
(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.  
(5) Sauf 165, 166 et 16449.  
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d’investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l’annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.  
(7) Le compte 1068 n’est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.  
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d’un service public non personnalisé qu’elle crée.  
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).  
(10)  $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$ .  
(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**AURIBEAU SUR SIAGNE - COMMUNE - DM - 2023**

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>II</b>
					<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	642 502,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00	592 502,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 220 700,00	0,00	50 000,00	50 000,00	1 270 700,00
014	Atténuations de produits	45 383,00	0,00	0,00	0,00	45 383,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	239 710,00	0,00	0,00	0,00	239 710,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 148 295,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 148 295,00</b>
66	Charges financières	77 049,09	0,00	0,00	0,00	77 049,09
67	Charges spécifiques (4)	500,11	0,00	0,00	0,00	500,11
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 425 844,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 425 844,20</b>

023	Virement à la section d'investissement (5)	450 000,00		0,00	0,00	450 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	17 155,80		0,00	0,00	17 155,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>467 155,80</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>467 155,80</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 893 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 893 000,00</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 893 000,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL IV = I + II + III
		I	II N-1 (2)			
013	Atténuations de charges (4)	32 200,50	0,00	0,00	0,00	32 200,50
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	69 500,00	0,00	0,00	0,00	69 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 868 269,00	0,00	0,00	0,00	1 868 269,00
74	Dotations et participations (4)	328 777,00	0,00	0,00	0,00	328 777,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	155 000,00	0,00	0,00	0,00	155 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 453 746,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 453 746,50</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 453 746,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 453 746,50</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 453 746,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 453 746,50</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>439 253,50</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 893 000,00</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>467 155,80</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5)  $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$ .

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération  $DF 023 + DF 042 - RF 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>		<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011 Charges à caractère général (9)	-50 000,00		-50 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	50 000,00		50 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

## AURIBEAU SUR SIAGNE - COMMUNE - DM - 2023

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – VOTE DU BUDGET			II	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			A	

DEPENSES						
Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP
TOTAL	6 673 500,00	1	0,00	0,00	1	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	59 672,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	60 362,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 079 996,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 214 183,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>6 414 213,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	243 152,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)						
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>243 152,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	5 838,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>6 663 204,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	10 296,00					
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>10 296,00</b>					

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	0,00

- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*Di 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 92 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*Di 041 = RF 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

		III
		A

<b>RECETTES</b>		
	Chapitre	Budget de l'exercice (1)
		RAR N-1 (2)
	<b>TOTAL</b>	<b>5 439 197,43</b>
018	RSA	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 055 522,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 055 522,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	194 885,63
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 703 500,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>3 900 385,63</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	5 838,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>4 961 745,63</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	450 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	17 155,80
041	Opérations patrimoniales (7)	10 296,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>477 451,80</b>
		<b>0,00</b>
		<b>TOTAL (RAR N-1 + Vote)</b>
		<b>III = I + II</b>
		<b>0,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
Affectation au compte 1068 (9)	0,00

Total des recettes d'investissement cumulées	0,00
--	------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats),

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III		
									I	II	III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>6 673 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	59 672,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	18 000,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	39 672,64	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 000,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	60 362,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	60 362,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 079 996,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	113 255,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	695 000,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	80 054,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Bâtiments privés	56 403,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	49 500,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	492 156,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	45 000,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	275 329,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	19 788,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	4 000,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	8 500,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	14 720,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	38 200,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	50 000,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	84 900,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	25 344,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	27 847,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**AURIBEAU SUR SIAGNE - COMMUNE - DM - 2023**

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		<b>I</b>			<b>II</b>		<b>III = I + II</b>
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 214 183,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231 Immobilisations corporelles en cours	2 214 183,00	0,00					
238 Avances commandées immo corporelles	2 000 000,00	0,00					
Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>6 414 213,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00					
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00					
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	243 152,36	0,00					
1641 Emprunts en euros	241 152,36	0,00					
165 Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00					
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00					
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00					
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00					
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>243 152,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45... Opérations pour compte de tiers (6)	5 838,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45811 Opération pour compte de tiers n°1	5 838,00	0,00					
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>6 663 204,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00						
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00						
Charges transférées (8)	0,00						
041 Opérations patrimoniales (9)	10 296,00						
2111 Terrains nus	0,00						

**AURIBEAU SUR SIAGNE - COMMUNE - DM - 2023**

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
231	<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	10 296,00			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>10 296,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailiser les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
		1		II	III = I + II		
		<b>5 439 197,43</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
018 RSA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 055 522,00	0,00		0,00	0,00		0,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
1322 Subv. non transf. Régions	200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00
1323 Subv. non transf. Départements	574 948,00	0,00		0,00	0,00		0,00
1345 Amendes radars automatiques et de police	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00
13461 Dot. équip. territoires ruraux non transf	70 574,00	0,00		0,00	0,00		0,00
13462 Dotation de soutien à l'invest local	200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 055 522,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	194 885,63	0,00		0,00	0,00		0,00
10222 FCTVA	154 173,00	0,00		0,00	0,00		0,00
10226 Taxe d'aménagement	40 712,63	0,00		0,00	0,00		0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	3 703 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>3 900 385,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
45 Chaptitres d'opérations pour compte de tiers (6)	5 838,00	0,00		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>4 961 745,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	450 000,00			0,00	0,00		0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	17 155,80			0,00	0,00		0,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00
2111 Terrains nus	0,00			0,00	0,00		0,00
2802 Frais liés à la réalisation de document	13 123,00			0,00	0,00		0,00
2803 Frais d'études, recherche et develop.	4 032,80			0,00	0,00		0,00

**AURIBEAU SUR SIAGNE - COMMUNE - DM - 2023**

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	Opérations patrimoniales (10)	10 296,00	I	0,00	II	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00		0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	10 296,00		0,00		0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>477 451,80</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 042).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									II	III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>2 893 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	642 502,00	0,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00	-50 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 220 700,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
014	Atténuations de produits	45 383,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	239 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 148 295,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	77 049,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	500,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)									
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>277 549,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 425 844,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	450 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	17 155,80			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>467 155,80</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
										<b>0,00</b>
										<b>0,00</b>
										<b>0,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>2 453 746,50</b>	<b>1</b>	<b>0,00</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	32 200,50	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	69 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 868 269,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	328 777,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>2 453 746,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>2 453 746,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>

	R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>0,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	<b>III = I + II</b> <b>0,00</b>
									<b>III = I + II</b> <b>0,00</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>2 893 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
011	Charges à caractère général (5)	642 502,00	0,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00	0,00	0,00	-50 000,00	
6061	Fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	170 000,00	0,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	0,00	0,00	-15 000,00	
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6062	Fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien, petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	11 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	30 555,00	0,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	0,00	0,00	-5 000,00	
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	0,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	0,00	0,00	-5 000,00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 000,00	
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	0,00	0,00	-20 000,00	
61524	Entretien bois et forêts	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	12 000,00	0,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	0,00	0,00	-5 000,00	
6161	Multirisques	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**AURIBEAU SUR SIAGNE - COMMUNE - DM - 2023**

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
6168	Autres primes d'assurance	6 322,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	40 000,00	0,00		-5 000,00	-5 000,00	0,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	19 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	1 220 700,00	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	28 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6411	Personnel titulaire	731 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	68 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6415	Congés payés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	45 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	332 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6470	Autres charges sociales	9 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	45 383,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attribution de compensation	20 317,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	66,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	22 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	239 710,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	72 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	2 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**AURIBEAU SUR SIAGNE - COMMUNE - DM - 2023**

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) <b>III = I + II</b>
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	17 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	70 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65573	Indemnité de logement des instituteurs	3 500,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	17 600,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	3 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct. autres personnes droit privé	45 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 010,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 148 295,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	77 049,09		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	77 049,09		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	500,11		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,11		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	200 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	200 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>277 549,20</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 425 844,20</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	450 000,00				0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	17 155,80				0,00	0,00	0,00	0,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
6761	Déficiences sur réalisations (positives)	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	17 155,80				0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II 0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00	I		0,00	II	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>467 155,80</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>2 453 746,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	32 200,50	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	31 200,50	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	69 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7032	Stationnement et location voie publique	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 868 269,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	1 604 087,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	208 282,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la consu. finale d'électricité	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	328 777,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	251 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	43 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participation Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	1 677,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	153 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>2 453 746,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76      Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77      Produits spécifiques (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7751     Produits des cessions d'immob. (h. ASA)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78      Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)		0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 453 746,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042     Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)		0,00		0,00	0,00	0,00
043     Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)		0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES**  
**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	01	0	0-5	1	2	3	4	4-4 RSA
		Opérations non ventilables	Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	Gestion des fonds européens	Sécurité	Enseign., formation prof.apprentissage	Cult., vie soc., jeuun., sports, loisirs	Santé et action sociale (hors RSA)	
<b>DEPENSES</b>									
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>									
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	Aménagement des territoires et habitat	Action économique	Environnement	Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	<b>DÉPENSES</b>						<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réservés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>						<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réservés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant du 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 422-1-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

		<b>IV</b>	
		<b>B1.2</b>	

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démise- nouvelle mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé ON	Catégo- gorie d'em- prunt (8)
									Taux initial	Taux actua- riel				
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				4 500 000,00										
1641 Emprunts en euros (total)				4 500 000,00										
00600625563	BANQUE CREDIT AGRICOLE	31/01/2012	30/04/2012	250 000,00	F			5,200	5,200		A	X Echéance constante	A-1	
00601730084	BANQUE CREDIT AGRICOLE	22/06/2018	23/10/2018	1 000 000,00	F			1,910	1,910		T	X Echéance constante	A-1	
00602896277	BANQUE CRCAM	08/04/2021	08/07/2021	500 000,00	F			0,960	0,960		T	X Echéance constante	A-1	
0500258/001	BANQUE LA BANQUE POSTALE	01/07/2014	01/10/2014	500 000,00	F			3,510	3,510		T	X Echéance constante	A-1	
14000000024/1345	BANQUE CAISSE REGIONALE CM MEDIT.	31/07/2012	31/08/2012	850 000,00	F			5,150	5,150		T	X Echéance constante	A-1	
25992903	BANQUE CAISSE REGIONALE CM MEDIT.	26/06/2013	31/10/2013	600 000,00	F			4,100	4,100		T	X Echéance constante	A-1	
25992905	BANQUE CAISSE REGIONALE CM MEDIT.	04/05/2016	31/08/2016	800 000,00	F			1,810	1,810		T	X Echéance constante	A-1	
1643 Emprunts en devise (total)				0,00										

**AURIBEAU SUR SIAGNE - COMMUNE - DM - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat					Caté- gorie d'em- prunt (8)	
				Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux actuairel	Taux initial	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00						
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00						
1681 Autres emprunts (total) (9)				0,00						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00						
1687 Autres dettes (total)				0,00						
<b>Total général</b>				<b>4 500 000,00</b>						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt Index (14)	Type de taux (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Annuité de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 011 863,14					241 152,36	77 049,09	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 011 863,14					241 152,36	77 049,09	0,00
006001625563	0,00	A-1	82 969,81	2,42	F			5,200	19 192,82	4 314,43	0,00
00601730084	0,00	A-1	861 766,52	19,67	F			1,910	34 184,93	16 215,87	0,00
00602896277	0,00	A-1	453 173,57	12,42	F			0,960	31 593,88	4 236,96	0,00
0500258,001	0,00	A-1	334 831,90	10,67	F			3,510	23 452,33	11 446,15	0,00
140000000241345	0,00	A-1	326 259,44	3,50	F			5,150	66 152,67	15 538,41	0,00
25992903	0,00	A-1	381 908,79	9,67	F			4,100	28 889,83	15 217,85	0,00
25992905	0,00	A-1	570 953,11	12,50	F			1,810	37 685,90	10 079,42	0,00
1643 Emprunts en devise (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00							0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00							0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt Index (14)	Type de taux (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 011 863,14					241 152,36	77 049,09	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 011 863,14					241 152,36	77 049,09	0,00	0,00	0,00
006001625563	0,00	A-1	82 969,81	2,42	F			5,200	19 192,82	4 314,43	0,00	0,00	0,00
00601730084	0,00	A-1	861 766,52	19,67	F			1,910	34 184,93	16 215,87	0,00	0,00	0,00
00602896277	0,00	A-1	453 173,57	12,42	F			0,960	31 593,88	4 236,96	0,00	0,00	0,00
0500258,001	0,00	A-1	334 831,90	10,67	F			3,510	23 452,33	11 446,15	0,00	0,00	0,00
140000000241345	0,00	A-1	326 259,44	3,50	F			5,150	66 152,67	15 538,41	0,00	0,00	0,00
25992903	0,00	A-1	381 908,79	9,67	F			4,100	28 889,83	15 217,85	0,00	0,00	0,00
25992905	0,00	A-1	570 953,11	12,50	F			1,810	37 685,90	10 079,42	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devise (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**AURIBEAU SUR SIAGNE - COMMUNE - DM - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			
						Taux d'intérêt	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perdus (le cas échéant) (17)
168 Emprunts et dettes assimilées <b>(Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>3 011 863,14</b>					<b>241 152,36</b>	<b>77 049,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1013077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisées à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX****IV****B1.3****B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (limni) (A)													
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	
Barrière simple (B)													
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	
Option d'échange (C)													
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	
Autres types de structures (F)													
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indice hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		B1.4	

#### B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	7 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	3 011 863,14		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours					0 0,00	
	Montant en euros					0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

		<b>IV – ANNEXES</b>
		<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert	Instrument de couverture						Primes éventuelles			
		Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00						0,00		0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00						0,00		0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00						0,00		0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>						<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swapition).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV B1.5

#### B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	référence de l'emprunt couvert	Taux payé	Taux recu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)	
	Niveau de taux (5)	Index	Niveau de taux (6)	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)				0,00	0,00	
Taux variable simple (total)				0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)				0,00	0,00	
<b>Total</b>				0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

		<b>IV – ANNEXES</b>	
		<b>ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	
		<b>MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLÉE	Délibération du
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en décà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :	
		€	
		Catégories de biens amortis	Durée (en années)
		0	0
			01/01/2000

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

<b>PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N</b>					<b>IV</b>
<b>Nature de la provision</b>	<b>Montant de la provision de l'exercice (1)</b>	<b>Date de constitution de la provision</b>	<b>Montant des provisions constituées au 01/01/N</b>	<b>Montant total des provisions constituées C = A + B</b>	<b>SOLDE E = C - D</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00
contentieux TA : M.PAGANIN et Site PALLAS IMMOBILIER	0,00	07/04/2022	200 000,00	200 000,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

AURIBEAU SUR SIAGNE - COMMUNE - DM - 2023

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.4</b>

## CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 318 201,45
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D 318 201,45</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II 2 453 746,50</b>
 <b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>1 / II 12,97</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 22252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 22522-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8	

## SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					
65748	1	Subvention	Association ADAPEI AM	Autre personne de droit privé	400,00
65748	2	Subvention	Association ADRIEN ASSOCIA	Autre personne de droit privé	500,00
65748	3	Subvention	Association AMICALE DES	Autre personne de droit privé	220,00
65748	4	Subvention	ASSOCIATION AMICALE DES	Autre personne de droit privé	1 200,00
65748	5	Subvention	ASSOCIATION DES SAPEURS POMPIERS	Autre personne de droit privé	800,00
65748	6	Subvention	ASSOCIATION ASSOC AURIBELLOISE	Autre personne de droit privé	11 000,00
65748	7	Subvention	ASSOCIATION ASSOC Aura Bella Cultura	Autre personne de droit privé	700,00
65748	8	Subvention	ASSOCIATION AURIBEAU S/SJUDO	Autre personne de droit privé	2 000,00
65748	9	Subvention	ASSOCIATION AMICALE COMITE FEUX FORETS AURIB Association C.D.O.S.	Autre personne de droit privé	6 000,00
65748	10	Subvention	ASSOCIATION CHASSE LA DIANE	Autre personne de droit privé	1 000,00
65748	11	Subvention	ASSOCIATION COUP DE THEATRE A AURIBEAU	Autre personne de droit privé	8 000,00
65748	12	Subvention	ASSOCIATION UNION DES DELEGUES DEPART.	Autre personne de droit privé	50,00
65748	13	Subvention	ASSOCIATION ASS.DONNEURS DE SANG	Autre personne de droit privé	300,00
65748	14	Subvention	Institut O.G.E.C. FENELON	Autre personne de droit privé	5 000,00
65748	15	Subvention	ASSOCIATION LE HAUT ET LE BAS ASSOCIATION	Autre personne de droit privé	700,00
65748	16	Subvention	Association Ass.des Amis de Valcluse	Autre personne de droit privé	1 000,00
65748	17	Subvention	Association LES CHATS DU MERCANTOUR	Autre personne de droit privé	150,00
65748	18	Subvention	Association ASSOC.LES COUSSETTES DAURIBEAU	Autre personne de droit privé	1 000,00
65748	19	Subvention	Association MANOU THEATRE COEUR RELAIS AM	Autre personne de droit privé	500,00
65748	20	Subvention	Association RESTAURANT DU SAUVEGARDE DU CANAL SIAGNE	Autre personne de droit privé	500,00
65748	21	Subvention	Association TWILIGHT of the GODDES	Autre personne de droit privé	200,00
65748	22	Subvention	Association CULTURELLE VAL DE SIAGNE	Entreprise	200,00
65748	23	Subvention	Association ZERO DECHETS VAL DE SIAGNE	Entreprise	200,00
65748	24	Subvention	Association DIVERS	Entreprise	2 180,00
65748	25	Subvention			

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

**IV – ANNEXES**

<b>ANEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>		<b>IV</b>
		<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplacements créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>8,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8,00</b>	<b>8,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8,00</b>
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
1ère classe							
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2ème classe							
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>9,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9,00</b>	<b>9,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9,00</b>
ADJOINT TECHNIQUE	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT TECHNIQUEPPAL 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>
ATSEM PPAL 1er classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM PPAL 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AURIBEAU SUR SIAGNE - COMMUNE - DM - 2023**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>22,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22,00</b>	<b>22,00</b>	<b>0,00</b>
						<b>22,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

#### D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Contrat Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				6 870,00		
ADMINISTRATIF URBANISME	B	ADM		1 720,00	A AGENT URBANISME	CDD
CUI PEC	C	PM		1 720,00	A ASVP	CDD
CUI PEC	C	TECH		1 710,00	A AGENT TECHNIQUE	CDD
CUISINIER	C	TECH		1 720,00	A CUISINIER	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>6 870,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CLUT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non civés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifie par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (&lt; 2 000 hab.) et des groupements de communes (&lt; 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contrat territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

326-322 : Modalités particulières : recrutement avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A/ autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

	<b>IV – ANNEXES</b>		
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>		
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITÉ</b>			
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par Tpz, Tpu, Tpu + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>	
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>	<b>I</b> <b>241 152,36</b>	<b>0,00</b>	<b>II</b> <b>0,00</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>241 152,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	241 152,36	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671		0,00	0,00	0,00
1672		0,00	0,00	0,00
1678		0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>241 152,36</b>	<b>411 915,00</b>	<b>0,00</b>	<b>653 067,36</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES BUDGETAIRES				
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES				C1.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>V 4 365 541,43</b>	<b>0,00</b>	<b>VI 0,00</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>194 885,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10221		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	154 173,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	40 712,63	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>	<b>4 170 655,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation de document	13 123,00	0,00	0,00
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	4 032,80	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 703 500,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	450 000,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6)	Solde d'exécution R001 (6)	Affectation R1068 (6)	TOTAL VIII
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>4 365 541,43</b>	<b>426 618,00</b>	<b>634 302,57</b>	<b>600 000,00</b>	<b>6 026 462,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>IV 653 067,36</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>VIII 6 026 462,00</b>
<b>Solde</b>	<b>IX = VIII – IV (7) 5 373 394,64</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les

## AURIBEAU SUR SIAGNE - COMMUNE - DM - 2023

recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES					IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS					D3	
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	4 365 000,00	0,00	24,93	0,00	1 088 195,00	0,00
TFPNB	47 900,00	0,00	24,34	0,00	11 659,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	968 579,00	0,00	3,67	0,00	35 595,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>6 387 459,00</b>	<b>59,98</b>			<b>1 258 682,00</b>	<b>26,49</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailles les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
Nombre de membres en exercice : 0	
Nombre de membres présents : 0	
Nombre de suffrages exprimés : 0	
VOTES :	
Pour : 0	
Contre : 0	
Abstentions : 0	
Date de convocation : 01/01/2000	
Présenté par Le Maire (1), A Auribeau-sur-Siagne, le 01/01/2000	
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Auribeau-sur-Siagne, le 29/11/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).	
BONTOUX Bénédicte	
BOUKOBZA Valérie	
CHARBIT Pierre	
CHARLEVOL Magali	
DEGORCE Régis	
DELIZY Sylvie	
DOS SANTOS Alexandre	
DUVAL Françoise	
EININGER Gilbert	
FINOCCHIARO Daniel	
GARENTE Christiane	
GUIAUD Jessica	
HEINTZ Hubert	
LALANDE Jean-François	
LE MOINE Béatrice	
LE VAN Martine	
MAROT Julie	
MERO Gérard	
PAGANIN Michèle	
ROSSI Florent	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

ROUSSEL Guy	
TRENTIN Gisèle	
VINCENT Nicolas	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Auribeau-sur-Siagne, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.